

SAS A.M POINCARE
Siège social 115 rue Lauriston
75016 PARIS

RCS PARIS 991 253 345

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**L'AN DEUX MILLE VINGT - SIX,
le 4 Février**

Les associés de la Société par action simplifiée "A.M POINCARE" au capital de 1000,00 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

- 1- Démission du président
- 2- Nomination d'un président
- 3- Pouvoirs

SONT PRESENTS:

- Monsieur MOHAMMED Nantu né le 19 mars 1973 de nationalité Française demeurant 70 Allée Suzanne Martorell 93100 MONTREUIL.
- Monsieur AKHTER Amin né le 24 juin 1972 à DHAKA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise demeurant 3 Allée de Port Royal 93100 - MONTREUIL.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur AKHTER Amin.

La totalité des parts sociales est représentée, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale accepte à regret la démission de Monsieur AKHTER Amin de son poste de président à compter de ce jour pour convenances personnelles.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

A. A

M N

L'assemblée générale nomme comme président Monsieur MOHAMMED Nantu né le 19 Mars 1973 de nationalité Française demeurant 70 allée Suzanne Martorell - 93100 Montreuil à compter de ce jour.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée Générale confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'exécuter les résolutions qui précèdent.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'assemblée générale ayant délibéré sur l'ensemble des résolutions les membres présents se sont séparés à 17 heures et ont signé le présent procès-verbal.

Monsieur MOHAMMED Nantu



*Lu et Approuvé accepté la
Fonction de Président*

Monsieur AKHTER Amin

Amin A